

Garantir la conformité MID de vos installations de comptage thermique

Vérification du matériel et marquage

- Vérifier la présence du marquage CE et du marquage métrologique (lettre M suivie de l'année de fabrication).
- Confirmer la présence du numéro d'approbation de type sur la plaque signalétique.
- S'assurer que la classe de précision (Classe 1, 2 ou 3) est adaptée aux exigences du projet.
- Vérifier que le débit nominal (qp) correspond aux spécifications hydrauliques du réseau.

Conformité de l'installation hydraulique

- Vérifier le sens de circulation du fluide (flèche gravée sur le corps du débitmètre).
- Confirmer le positionnement correct (sur la conduite aller ou retour selon la configuration du calculateur).
- S'assurer du respect des longueurs droites amont et aval recommandées par le fabricant.
- Vérifier l'absence de poches d'air ou de risques de cavitation au point d'installation.

Installation des sondes de température

- Vérifier que les sondes sont appairées (même numéro de série ou certificat d'appairage).
- S'assurer que l'immersion des sondes est conforme à l'approbation de type (directe ou via doigt de gant).
- Vérifier l'isolation thermique des points de mesure pour éviter les erreurs de lecture.
- Confirmer que les câbles des sondes ne sont pas endommagés ou trop tendus.

Mise en service et scellage

- Vérifier l'intégrité des scellés métrologiques d'usine.
- Effectuer le paramétrage du calculateur (unités de mesure, facteur d'impulsion, adresse de communication).
- Réaliser un test de communication (M-Bus, Modbus ou sortie impulsionnelle) pour valider la remontée des données.
- Rédiger et archiver le procès-verbal de mise en service incluant les index de départ.